

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS-VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 7 juin 2010, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Jacques Drolet et Caroline Roberge, sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 3 mai 2010;
3. Suivi du procès-verbal;
 - a) Projet Internet haute vitesse
 - b) Réseau d'égout
4. Correspondance;
5. Adoption des dépenses;
6. Demande d'aide financière - Tournoi de golf – Organismes communautaires Île d'Orléans;
7. Résolution : « Renouvellement de l'entente services aux sinistrés entre la Croix-Rouge canadienne et la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans »;
8. Résolution : « Adhésion à ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches »;
9. Résolution : « Mandat à la firme Roy, Vézina et associé »;
10. Varia;
 - a) M.R.C.
 - b) Vélos
 - c) Pont de l'Île
 - d) Dépôt de document
11. Période de questions;
12. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

010-042

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Caroline Roberge et appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-043

Item 2 **Adoption du procès-verbal du 3 mai 2010.**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Caroline Roberge et appuyée par Lauréanne Dion.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 **Suivi des procès-verbaux.**

a) **Projet Internet haute vitesse**

Madame Lina Labbé, mairesse informant le Conseil et les citoyens présents de l'évolution de ce projet.

b) **Réseau d'égout**

Madame Lina Labbé, mairesse, informe le Conseil et les citoyens présents de l'évolution de ce projet.

Item 4 **Correspondance.**

010-044

Item 5 **Adoption des dépenses.**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des dépenses soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Claude Beauchemin que les comptes payés et les comptes à payer totalisant respectivement : 46 317,60 \$ et 14 400,51 \$ pour des dépenses totales de : 60 718,11 \$ soient adoptés.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

010-045

Item 6 **Demande d'aide financière – Tournoi de golf – Organismes communautaires Île d'Orléans.**

Il est proposé par Claude Beauchemin et appuyé par Caroline Roberge de contribuer à l'Organisme communautaire Île d'Orléans par l'achat d'un quatuor pour son tournoi de golf annuel le vendredi 13 août 2010, le tout pour la somme de 360 \$.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-046

Item 7 **Résolution : “Renouvellement de l’entente services aux sinistrés entre la Croix-Rouge canadienne et la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans.**

Il est proposée par Lauréanne Dion et appuyé par Jacques Drolet que Madame Lina Labbé, mairesse et Monsieur Marco Langlois directeur général/secrétaire-trésorier soient autorisés à signer le renouvellement de l’entente services aux sinistrés entre la Croix Rouge canadienne et la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans. Cette entente valide pour une période d’une année qui prévoit entre autres le versement, par la Municipalité, d’une compensation de 0,10 \$ par personne par année.

Résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-047

Item 8 **Résolution : ‘Adhésion à ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches’.**

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Lauréanne Dion

Que Madame Lina Labbé, mairesse soit autorisée à signer l’adhésion 2010 de la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans à la Zone d’intervention prioritaire (ZIP) de la région de Québec et Chaudière-Appalaches, organisme de concertation pour la conservation, la réhabilitation et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, au coût de 60 \$.

Que Madame Caroline Roberge, conseillère au siège n° 5 soit désignée pour représenter la Municipalité de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans au sein du conseil d’administration de l’organisme.

Résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-048

Item 9 **Résolution : ‘Mandat à la firme Roy, Vézina et associé’.**

Attendu qu’il est de la volonté du Conseil municipal de s’assurer que le projet de réseau d’égout se réalise de manière optimale;

Attendu qu’il est de la volonté du Conseil municipal de s’assurer à l’avance de tout impact que l’implantation du site de traitement sur l’ancien terrain des loisirs pourrait représenter pour les propriétés limitrophes;

Attendu que pour ce faire il apparaît souhaitable d’agrandir le rayon déjà étudié au sujet des impacts possibles aux propriétés limitrophes;

En conséquence

Il est proposé par Claude Beauchemin, appuyé par Jacques Drolet

Et

Il est résolu

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans accepte l'offre de services professionnels de la firme Roy, Vézina et associés pour la réalisation d'une caractérisation du gradient hydraulique en périphérie du site de traitement prévu pour le projet de réseau d'égout municipal, au coût budgétaire de 3 535 \$ plus taxes et frais;

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans accepte l'offre de services professionnels de la firme Roy, Vézina et associés pour la réalisation d'une caractérisation de l'eau d'un lac d'irrigation situé au nord-est du site de traitement prévu pour le projet de réseau d'égout municipal, au coût de 380 \$ plus taxes et frais;

Que le paiement desdits honoraires soit pris à même l'enveloppe du programme 2010-2013 de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale;

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité ladite offre de service;

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 10 Varia

a) MRC

b) Vélos

Suivi fait par Madame Lina Labbé, mairesse en complément d'information à la suite d'une question d'un citoyen à la séance ordinaire de mai au sujet de la problématique de la circulation des vélos sur l'Île.

c) Pont de l'Île

Suivi fait par Madame Lina Labbé, mairesse sur ce dossier.

d) Dépôt de document

Monsieur Roger Simard conseiller au siège n° 1, dépose un document sur un projet alternatif de réseau d'égout. Monsieur Simard souligne qu'il n'a reçu les documents que depuis deux jours.

Item 11 Période de questions.

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 30 et se termine à 20 h 45 pour une période de 15 minutes.

010-049

Item 12 Levée de la séance.

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion il est 20 h 45.

* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.